



Communiqué de presse

Le promoteur nantais Galeo propose le processus de vente immobilière entièrement numérique avec la technologie LegaLife

Après avoir été lancée sur deux programmes du promoteur, LegaLife sera appliquée sur un programme de 72 logements neufs à Nantes

Paris, le 26 septembre 2018 – Le promoteur Galeo adopte la technologie LegaLife pour la digitalisation du processus de vente immobilière en VEFA. Après avoir eu recours, dans un premier temps, à la solution LegaLife sur ses programmes Querlo et Allegro à Nantes – un total de 32 logements –, Galeo a décidé d'utiliser LegaLife pour son programme Aulneo de 72 logements collectifs à Nantes (44) à partir de fin septembre.

LegaLife est un service innovant qui simplifie et digitalise entièrement le processus de vente en VEFA. La solution permet ainsi d'accélérer le délai de traitement des dossiers entre la réservation en bureau de vente et la signature de l'acte de vente chez le notaire, tout en offrant aux acquéreurs une expérience d'achat 100 % digitalisée.

Une solution zéro papier

Grace à la technologie de LegaLife, Galeo passe l'ensemble de son processus de vente au zéro papier. Les commerciaux et acquéreurs n'ont plus à passer un temps considérable à compléter à la main les trois exemplaires du contrat de réservation à parapher et signer. Ils leur suffit de répondre à quelques questions simples et un contrat de réservation sur-mesure se crée automatiquement et instantanément. La signature du contrat de réservation et de ses annexes ainsi que la notification SRU se font de manière électronique en quelques clics, grâce à l'intégration de Docusign, leader mondial de la signature électronique, et d'AR24, solution de recommandé électronique utilisée quotidiennement par plus de 6000 notaires.

Des outils collaboratifs entre les parties prenantes afin de suivre l'ensemble du processus

De son côté, Galeo disposera d'un compte administrateur, partagé avec le notaire du programme, leur permettant de suivre l'avancement des dossiers et d'être notifiés au moment voulu des actions à effectuer par chacune des parties prenantes. L'outil de suivi se met à jour automatiquement et en temps réel en fonction des réponses apportées au questionnaire du contrat de réservation, des fichiers importés, des dates programmées, etc. Et cela jusqu'à la livraison du programme.

L'acquéreur, une fois le lot réservé, a accès à un compte personnel lui permettant d'être en contact avec le promoteur jusqu'à la livraison de son appartement. Ce compte client lui permet, entre autres, de suivre l'évolution de son dossier chez le promoteur et chez le notaire, d'accéder à une messagerie pour échanger avec chacun d'entre eux, de suivre l'évolution des travaux grâce à un suivi de chantier sur lequel le promoteur peut mettre à disposition des acquéreurs des photos, vidéos, newsletter, etc. Enfin, le compte client lui permet aussi de suivre l'ensemble de ses appels de fonds afin d'avoir une vision complète des échéances.

Améliorer l'expérience client et répondre aux besoins des promoteurs

Mélanie You, de Galeo, déclare : « *Nous avons été convaincus par notre première utilisation de LegaLife sur deux programmes à Nantes. C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre notre collaboration sur notre prochain programme, Aulneo (www.galeo.fr/programmes/aulneo/). LegaLife facilite grandement les échanges avec nos notaires et avec nos clients en nous permettant de les informer en temps réel de l'avancement de leur dossier et du suivi de chantier* ».

« *Nous nous réjouissons que Galeo ait décidé d'utiliser de nouveau LegaLife pour son programme qui sera lancé fin septembre. Ce choix nous conforte dans la nécessité de fournir une solution de digitalisation au plus près des besoins de la promotion immobilière. Depuis notre lancement fin 2017, nous avons déjà signé avec plus de 45 promoteurs immobiliers* », déclarent François Marill et Thomas Rivoire, co-fondateurs de LegaLife.

A propos de LegaLife

Fondée en 2013 par François Marill, Thomas Rivoire et Olivier Adam, LegaLife est un éditeur de logiciels spécialisé dans la rédaction automatisée de documents juridiques 100 % en ligne. Après avoir été la première LegalTech à proposer aux particuliers et aux entreprises quelques 200 documents administratifs et juridiques à créer soi-même sur le site LegaLife.fr, la start-up a décliné depuis 2017 sa solution logicielle BtoB dédiée aux professionnels de l'immobilier résidentiel neuf – promoteurs, commercialisateurs, distributeurs - et a mis au point une solution innovante qui simplifie et digitalise entièrement le processus de vente en VEFA. Les délais de traitement des dossiers entre la réservation électronique en face à face client ou à distance, et la signature de l'acte de vente chez le notaire sont très fortement raccourcis. Les parties prenantes – promoteur, client, notaire – bénéficient d'un outil collaboratif en ligne qui fluidifie et simplifie l'ensemble du processus. La relation client est enrichie, et les acquéreurs, à travers leur espace dédié, bénéficient d'un suivi jusqu'à la livraison. Aujourd'hui, LegaLife est déployé auprès de 45 promoteurs nationaux et régionaux en France. Plus d'informations sur www.legalife.fr/solutions-professionnelles/promotion-immobiliere/ et www.legalife.fr.

A propos de Galeo

GALEO, promoteur immobilier sur la région nantaise depuis plus de 15 ans a pour ambition de « réenchanter » sa profession en créant des lieux de vie singuliers, tournés vers l'avenir. Les usagers et la mixité fonctionnelle sont au cœur de notre démarche ainsi que l'innovation et l'éco-responsabilité.

Contact Presse

LEGALIFE

Ulysse Communication

Nicolas Daniels – 06 63 66 59 22 – ndaniels@ulyse-communication.com

Candide Louniangou – 06 32 76 03 27 – clouniangou@ulyse-communication.com

GALEO

Anne ROUVEYRE

Chargée de communication GALEO

02 40 85 00 00 - 06 38 56 51 90 - a.rouveyre@galeo.fr

www.galeo.fr